

Raiffeisen Futura - Pension Invest Growth B

Le fonds Raiffeisen Futura - Pension Invest Growth investit dans le monde entier, principalement dans des obligations, des actions et sur le marché monétaire dans le but de générer une croissance de la valeur à long terme à partir de gains en capital, complétée par un revenu stable. Tous les placements sélectionnés répondent aux critères de durabilité écologiques et sociaux clair d'Inrate, une agence de notation indépendante spécialisée en la matière.

- Fonds stratégique à gestion active conformément à l'objectif de placement Raiffeisen «Croissance», offrant des possibilités d'investissement étendues dans le cadre des prescriptions en matière de placement pour les institutions de prévoyance suisses de l'OPP2
- Quote-part d'actions: 50-80%
- Séparation stricte entre l'analyse de durabilité (approche cohérente «best-in-class» avec des critères d'exclusion) et l'analyse financière fondamentale
- Exercice actif des droits de vote: conformément aux recommandations d'Ethos (numéro un en Suisse de la fourniture de prestations de conseil sur l'exercice des droits de vote et le dialogue actif avec les entreprises) pour les actions suisses du fonds et

conformément aux recommandations d'Institutional Shareholder Services, ISS (numéro un mondial des solutions pour la gouvernance d'entreprise et les investissements responsables) pour les actions internationales du fonds

- Convient aux investisseurs avec une forte disposition à prendre des risques

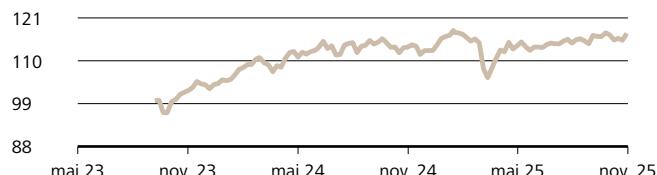
Vontobel Asset Management AG, Zurich

Performance nette (en %)

CHF	1 mois	2025 1.1.-30.11.	2024	2023 2.10.-31.12.	3 a. p.a.	5 a. p.a.
Fonds	0,6	4,4	8,7	3,8	n.a.	n.a.

Performance

Prix d'émission en CHF par part (B)



Source: Bank Vontobel AG. La performance historique enregistrée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs. En outre, les données n'incluent pas les commissions et les frais prélevés lors de l'émission et du rachat de parts de fonds. Suite à des fluctuations monétaires, le rendement du fonds peut augmenter ou chuter.

Données sur le risque

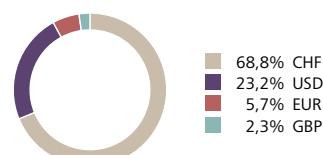
Volatilité *	5,53%
Ratio de Sharpe	0,58
(Taux Hors-Risque: 0,18%) *	
Duration modifiée Ø **	5,62
Rendement à l'échéance en CHF ** ***	0,33%

* 1 année

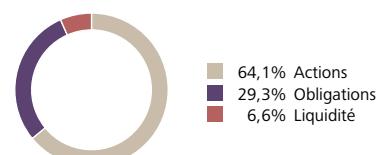
** concerne uniquement la part d'obligations

*** couverture de change prise en compte

Répartition par monnaie



Structure du portefeuille



Données sur le fonds en CHF

Domicile du fonds	Suisse
Gestionnaire	Andreas Bentzen
Commission de gestion p.a.	1,20%
TER (au 31.01.2025)	1,22%
Prix de lancement	100,00
Date de lancement	02.10.2023
Clôture de l'exercice	31 juillet
Numéro de valeur	129 182 754
ISIN	CH1291827546
Politique de distribution	Capitalisation

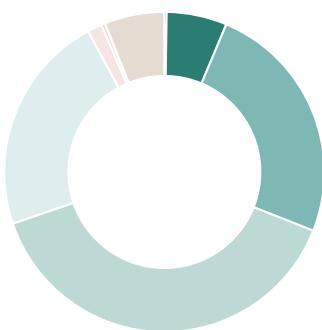
Données actuelles en CHF

Valeur nette d'inventaire	117,02	0,01% BAWAG P.S.K. 21.01.2028	0,2%
Plus haut depuis le lancement	117,77	1.875% Ct Ticino 18.03.2038	0,2%
Plus bas depuis le lancement	96,63	2.2225% Bq Federative du Credit Mutuel	0,2%
Patrimoine du fonds en mio	1 459,18	30.01.2032	
Positions principales des actions			
Roche Holding Ag-Genusschein	5,3%	1.375% Banque Postale 24.04.2029	0,2%
Abb Ltd-Reg	3,3%	Non-Preferred (10)	
Novartis Ag-Reg	3,3%	1.875% Basque Country Treasury Bonds	0,2%
Ishares Msci Em Sri Ucits	2,8%	30.07.2033	
Nvidia Corp	2,5%		

Positions principales des obligations

0,01% BAWAG P.S.K. 21.01.2028	0,2%
1.875% Ct Ticino 18.03.2038	0,2%
2.2225% Bq Federative du Credit Mutuel	0,2%
30.01.2032	
1.375% Banque Postale 24.04.2029	0,2%
Non-Preferred (10)	
1.875% Basque Country Treasury Bonds	0,2%
30.07.2033	

Rating de durabilité



Rating de durabilité moyen

A+	0,00%	C+	1,47%
A	0,23%	C	0,34%
A-	6,10%	C-	0,05%
B+	24,65%	D+	0,00%
B	38,80%	D	0,00%
B-	22,32%	D-	0,00%
		n/a	6,03%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus élevés

Désignation	Rating	Pondération
TEMENOS GROUP AG	A	0,09%
SIX GROUP AG	A	0,08%
SIX Finance Luxembourg SA	A	0,07%

Positions ayant les ratings de durabilité les plus bas

Désignation	Rating	Pondération
BOC AVIATION	D+	< 0,01%
Sinotruk (Hong Kong) Limited	C-	< 0,01%
Jiangsu Hengli Hydraulic Co. Ltd.	C-	< 0,01%

Emissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés des émissions de gaz à effet de serre (GES)

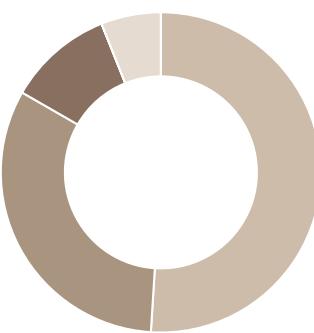
Emissions (total en tCO ₂ eq)	347'030,38
-Emissions provenant des entreprises (périmètre 1)	79'813,06
-Emissions achetées par les entreprises (périmètre 2)	20'008,59
-Emissions tout au long de la chaîne de création de valeur (périmètre 3)	247'208,74
Empreinte carbone (tCO ₂ eq / million de CHF investis)	237,82
Intensité (moyenne pondérée: tCO ₂ eq / million de CHF de chiffre d'affaires)	953,07

Degré de couverture des émissions et de l'empreinte carbone: 78,07%
Degré de couverture de l'intensité: 90,07%

Positions ayant les intensités GES les plus élevées

Désignation	tCO ₂ eq/mil. de CHF de chiffre d'affaires	Pondération
Prio SA	6'866,33	0,02%
HOLCIM	5'642,73	1,54%
Industrielle Werke Basel (IWB)	4'606,67	0,04%

Pratiques controversées



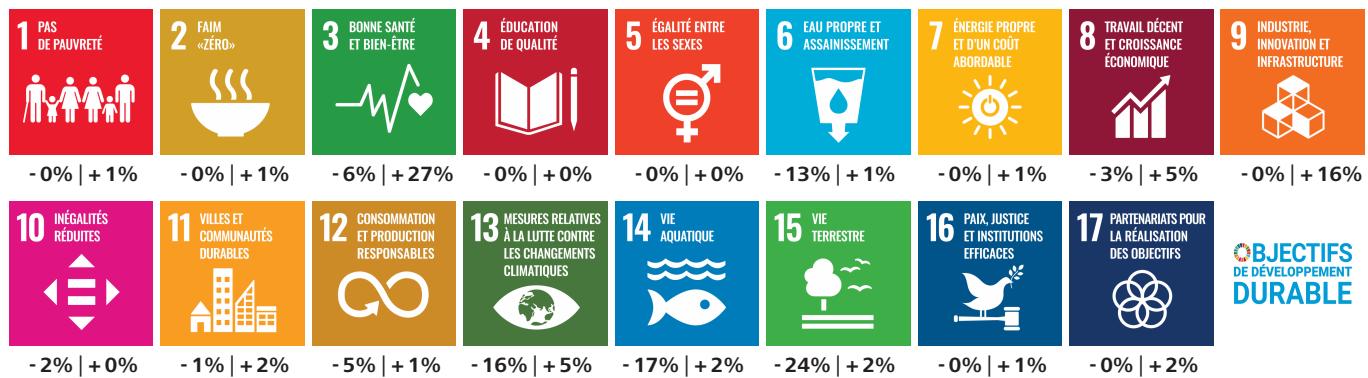
basse	51,01%
modérée	32,31%
essentielle	10,65%
élevée	0,00%
n/a	6,03%

Positions avec les plus graves controverses

Désignation	Degré de gravité	Pondération
Impala Platinum Holdings	essentielle	0,02%
SAMSUNG ELECTRONICS	essentielle	0,22%
MICROSOFT CORPORATION	essentielle	1,74%

Objectifs de développement durable (ODD)

Les valeurs figurant ici indiquent l'impact des entreprises du fonds sur les objectifs de développement durable. Pour les entreprises, les différents produits et services sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Le degré de couverture est de 90,13%.



Ce rapport ESG est établi par yourSRI, une marque de FE fundinfo (Liechtenstein).

Chiffres clés en matière de durabilité

Taux de couverture

Part des placements pour lesquels des chiffres clés en matière de durabilité ont été publiés et qui concernent aussi bien les émetteurs d'actions et d'obligations que les placements collectifs investis dans les deux catégories de placement susmentionnées. S'agissant des Etats, aucune donnée sur les émissions de gaz à effet de serre ni sur les objectifs de développement durable n'est indiquée pour des raisons méthodologiques.

Rating de durabilité

Ces ratings évaluent la performance et la pratique d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif par rapport à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les ratings de durabilité fournissent aux investisseuses et investisseurs un aperçu de l'évaluation de la durabilité d'une entreprise, d'un Etat ou d'un placement collectif à l'heure actuelle. Le meilleur rating de durabilité possible est A+, le plus mauvais est D-. Les investissements dans des placements collectifs sont évalués et présentés comme s'ils étaient gérés directement. Les instruments financiers qui ne peuvent pas être évalués sont déclarés comme n/a.

Emissions de gaz à effet de serre

Indication de la quantité totale de gaz à effet de serre (GES) dont les entreprises investies sont responsables tout au long du processus de fabrication jusqu'à l'utilisation et l'élimination des produits. Ces gaz comprennent notamment le CO₂, mais aussi d'autres gaz qui sont convertis en équivalents CO₂ (CO₂eq) en fonction de leur efficacité. Deux autres chiffres clés sont tirés de cette information:

- Empreinte carbone: indique la quantité totale (en tonnes) des GES générés du patrimoine investi et est normalisé à un million de francs suisses. L'empreinte carbone est un chiffre clé relatif à la protection du climat.
- Intensité: est une mesure d'efficacité qui indique combien d'émissions de GES (en tonnes) sont causées par les entreprises investies afin de générer un chiffre d'affaires d'un million de francs suisses.

Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (Sustainable Development Goals)

Les ODD représentent 17 objectifs que les Nations Unies ont définis en 2015 et qui sont censés être mis en œuvre d'ici 2030 et agir comme un catalyseur pour le développement durable. Pour les entreprises, les différents produits, services et activités commerciales sont évalués en fonction de leurs contributions positives et négatives à chacun des 17 objectifs et déclarés en fonction de leur part du chiffre d'affaires. Pour des raisons méthodologiques, aucune information ne peut être fournie pour les Etats.

Pratiques controversées

Les pratiques controversées trahissent des failles dans la gouvernance ou se traduisent par des événements causés par les émetteurs (entreprises et/ou Etats), ayant un impact négatif sur l'environnement et la société. Elles sont évaluées en fonction de leur degré de gravité qui va de «non controversé» à «très controversé».

Approche de durabilité primaire appliquée

- | | |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exclusions | <input checked="" type="checkbox"/> Best-in-class/Screening positif |
| <input type="checkbox"/> Engagement | <input checked="" type="checkbox"/> Exercice du droit de vote |

Approches de durabilité

Exclusions

Le terme d'exclusion fait référence à la mise à l'écart systématique d'un certain nombre d'émetteurs d'un portefeuille, au motif que leurs activités sont contraires à des normes ou à des valeurs ou qu'elles impliquent des risques anticipés.

Best-in-class/Screening positif

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de placement en sélectionnant des titres qui, une fois comparés au sein d'un secteur donné, sont dans l'ensemble évalués de manière positive sur la base de ces mêmes critères. Basée sur des critères contraignants (en règle générale, surpondération des titres bien notés et sous-pondération ou mise à l'écart des titres mal notés au sein du groupe de pairs), cette approche doit permettre au portefeuille de faire mieux en termes de durabilité qu'une entité de référence définie.

Engagement

L'engagement fait référence à un dialogue actif avec les directions d'entreprises ou d'autres parties prenantes pertinentes dans le but de les convaincre de tenir compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur sphère d'influence.

Exercice des droits de vote

Ce terme fait référence au fait que les investisseurs expriment leurs préférences en exerçant leurs droits de vote de manière active et sur la base de principes ou de directives orientées sur développement durable. S'agissant des placements collectifs, la direction du fonds de placement exerce les droits de vote dans l'intérêt des investisseurs.

Informations complémentaires sur les approches de durabilité

Vous trouverez des informations détaillées sur les approches de durabilité sur: raiffeisen.ch/placements-durables.

Opportunités

- Durabilité: le fonds investit uniquement dans des débiteurs et des entreprises répondant à des critères de durabilité clairs. Ces débiteurs et entreprises se caractérisent essentiellement par des modèles d'affaires durables qui ont su déceler les risques à long terme et saisissent les opportunités en temps utile. Ainsi, la prise en compte systématique de critères de durabilité permet de minimiser ces risques et de saisir les opportunités.
- Diversification: en associant diverses catégories de placement et un grand nombre de titres internationaux, les risques sont largement diversifiés. Vous pouvez ainsi profiter d'opportunités de placement dans le monde entier.
- Gestion active: des spécialistes expérimentés prennent les décisions de placement pour vous en se fondant sur des analyses approfondies et surveillent en permanence le fonds tout en contrôlant strictement les risques.
- Protection des investisseurs: le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- Constitution de patrimoine: vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique, en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Risques

- Fluctuations de valeurs: il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur, à l'entreprise, aux intérêts et aux taux de change. Les obligations subissent des pertes de cours lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsqu'un débiteur ne respecte pas ses engagements ou encore lorsque sa solvabilité est dégradée. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.
- Pays émergents, monnaies et dérivés: le fonds peut investir dans des pays émergents, où des insécurités sociales, politiques et économiques peuvent exister et où les conditions cadres prudentielles et opérationnelles diffèrent des normes usuelles dans les pays industrialisés et où les marchés de capitaux et places boursières ne sont pas nécessairement reconnus, régulés, ouverts régulièrement, accessibles au public et liquides. Le fonds peut également être investi dans des titres libellés en monnaies étrangères. La valeur du fonds dépend donc des fluctuations des taux de change par rapport au franc suisse, qui est la monnaie du fonds. L'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- Décisions de placement: le fonds obéit à des critères de durabilité. Le gestionnaire de fonds est donc lié lorsqu'il prend des décisions en matière de placement, ce qui peut favoriser la valeur du fonds ou lui nuire. Ni l'analyse de la valeur des différents débiteurs et entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de fonds n'offrent une garantie de succès.
- Valeur des parts: la valeur des parts du fonds peut passer au-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Mentions légales

Le présent document est destiné à des fins publicitaires et d'information générales et n'est pas adapté à la situation individuelle du destinataire. En l'espèce, il appartient au destinataire d'obtenir les précisions et d'effectuer les examens nécessaires et de recourir à des spécialistes (p. ex. conseillers fiscaux, en assurance ou juridiques). Les exemples, informations et remarques mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent par conséquent varier au cas par cas. Des différences par rapport aux valeurs effectives peuvent survenir en raison d'arrondis. «Futura» désigne les instruments et services financiers durables. De plus amples informations concernant la thématique «Placements durables chez Raiffeisen» figurent dans la brochure correspondante (raiffeisen.ch/reglement-futura). Le présent document ne constitue ni un conseil en placement, ni une recommandation personnelle, ni une offre, ni une incitation ou un conseil d'achat ou de vente d'instruments financiers. Les fonds mentionnés sont des fonds de droit suisse. Le présent document en particulier n'est ni un prospectus, ni une feuille d'information de base au sens des art. 35 et s. ou 58 et s. de la LSFIn. Les conditions complètes ainsi que les informations détaillées sur les risques inhérents aux différents instruments financiers mentionnés, qui sont seules déterminantes, figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants respectifs (p. ex. le prospectus, le contrat de fonds, la feuille d'information de base (FIB) ou les rapports annuels et semestriels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 Saint-Gall, auprès des Banques Raiffeisen (ci-après dénommées collectivement «Raiffeisen») ou sur raiffeisen.ch/f/fonds ainsi qu'à auprès de Bank Vontobel SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich, de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich et de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, 8022 Zurich (ci-après collectivement «Vontobel»). Il est recommandé d'acheter des instruments financiers uniquement après avoir obtenu un conseil personnalisé et étudié les documents de vente juridiquement contraignants ainsi que la brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» (raiffeisen.ch/brocure-sur-les-risques) de l'Association suisse des banquiers (ASB). Toute décision prise sur la base du présent document l'est au seul risque du destinataire. En raison des restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissantes et ressortissants d'un Etat dans lequel l'autorisation des instruments ou services financiers mentionnés dans le présent document est limitée, ni aux personnes ayant leur siège ou leur domicile dans un tel Etat. Le présent document ne doit pas être mis à la disposition ou remis à des personnes US ni être diffusé aux Etats-Unis. Les fonds mentionnés dans le présent document ne peuvent être distribués aux Etats-Unis et ne doivent pas y être proposés, vendus, ou livrés. Les données de performance indiquées constituent des données historiques ne permettant pas d'évaluer les évolutions présentes ou futures. Les commissions et frais prélevés lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance de fonds. Le présent document contient des projections qui reflètent les estimations, hypothèses et prévisions de Raiffeisen au moment de sa rédaction. En raison des risques, incertitudes et autres facteurs, les résultats futurs sont susceptibles de diverger des projections. Par conséquent, ces déclarations ne représentent aucune garantie concernant les performances et évolutions futures. Les risques et incertitudes comprennent notamment ceux décrits dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen (raiffeisen.ch/rapport). Le présent document ne constitue pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas au présent document. Raiffeisen et Vontobel prennent toutes les mesures raisonnables pour garantir la fiabilité des données et contenus présentés. Cependant, elles ne garantissent pas l'exactitude ni l'exhaustivité des informations publiées dans le présent document et déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou dommages (directs, indirects et consécutifs) découlant de la distribution et de l'utilisation du présent document ou de son contenu. Elles ne peuvent par ailleurs être tenues responsables des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers (raiffeisen.ch/brocure-sur-les-risques). Les avis exprimés dans le présent document sont ceux de Raiffeisen ou de Vontobel au moment de la rédaction et peuvent changer à tout moment et sans préavis. Raiffeisen et Vontobel ne sont pas tenues d'actualiser le présent document. Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales éventuelles en découlant est exclue. Il est interdit de reproduire et/ou diffuser le présent document en tout ou en partie sans l'autorisation écrite de Raiffeisen.

Raiffeisen obtient les informations, données, ratings ou matériaux sur la durabilité («Contenus») auprès de divers fournisseurs. En font partie Inrate AG et FE fundinfo (Switzerland) AG ainsi que les entreprises affiliées en conséquence (les «parties ESG»). Les contenus peuvent être protégés par le droit d'auteur par les parties ESG. Toute reproduction ou copie, partielle ou totale, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de la partie ESG concernée. Bien que les parties ESG considèrent que leurs sources sont fiables, Raiffeisen et les parties ESG n'assument expressément ou tacitement aucune responsabilité ou garantie quant à l'exactitude, l'adéquation, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité des contenus. En aucun cas, Raiffeisen et les parties ESG ne pourront être tenus responsables des dommages, coûts, dépenses, honoraires d'avocat ou pertes (y compris la perte de revenus ou de profits et les coûts d'opportunité) liés à l'utilisation du contenu. Les références, ratings ou observations relatifs à un instrument financier particulier ne constituent ni une offre ni une recommandation d'acquérir, de détenir ou d'aliéner un instrument financier, ne se rapportent pas à l'adéquation d'un instrument financier et ne permettent pas de tirer des conclusions fiables sur l'évolution future de la valeur. Les ratings de durabilité expriment des opinions et non des faits.